

(N° 55.)

SÉNAT DE BELGIQUE

SÉANCE DU 23 MARS 1920.

Rapport de la Commission des Finances, chargée
d'examiner le Projet de Loi accordant une
pension à la dame Romanie Balloey, veuve de
M. Auguste Pil.

*(Voir les n^{os} 151, 169 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants,
séance du 18 mars 1920; et le n^o 53 du Sénat.)*

Présents : MM. DE BAST, f. f. de président; le vicomte DESMAISIÈRES
et DELANNOY, rapporteur.

Excusés : MM. EMPAIN et le baron DE MÉVIUS.

MESSIEURS,

La Commission des Finances, déterminée par les motifs indiqués dans
les développements de la proposition de loi, vous demande d'accorder à
M^{me} veuve Pil la pension qui fait l'objet de cette proposition

Le Rapporteur,
E. DELANNOY.

Le Président f. f.,
CAMILLE DE BAST.